

Nos SERVICES...

- Médiation Familiale -

Vous vivez des difficultés de relation, de communication, une rupture conjugale, parentale ou familiale...

La Médiation Familiale peut vous aider à tout moment, en dehors ou au cours d'une procédure judiciaire.

Contact au 03 21 71 21 55 mediationfamiliale@wanadoo.fr

- Point Info Conseil Accompagnement des Familles - PICAF -

- Point Conseil Budget - PCB -

Un lieu d'accueil gratuit et confidentiel pour les familles, où nous vous accompagnons sur vos **problématiques juridiques** avec le PICAF, et sur vos **difficultés budgétaires** avec le PCB.

Une Juriste à votre écoute au 03 21 71 22 72

- Médaille de la Famille -

Vous souhaitez honorer une maman qui élève ou a élevé 4 enfants ou plus ? Vous pouvez remplir un dossier de candidature à la Médaille de la Famille...

Contactez la mairie du domicile de la candidate

- Lire et Faire Lire -

Donner aux enfants le goût de la lecture, favoriser le contact intergénérationnel...



Vous avez plus de 50 ans, vous avez du temps à consacrer aux enfants...

Contactez le 03 21 71 21 88 ou jmarinucci@udaf62.unaf.fr

- Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux - SISTF -

Contactez le 03 21 71 22 80 de 9h00 à 12h00



UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

14/16 boulevard Carnot
62000 ARRAS

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Tél: 03 21 71 83 84
Fax: 03 21 71 36 12
Mail: udaf62@wanadoo.fr



Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais

Promouvoir et défendre
les intérêts de toutes les familles
du Pas-de-Calais

www.udaf62.fr

Nos MISSIONS....

Des représentants familiaux issus des associations familiales, se sont coordonnés pour créer L'Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais, officiellement le 29 Juin 1946...

70 années plus tard....

85 associations familiales,
soit environ 7 500 adhérents.

En Porte - Parole privilégié de toutes les familles du Pas-de-Calais.

Conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles :

Nous **donnons notre avis** aux pouvoirs publics et proposons des mesures sur les questions d'ordre familial dans l'intérêt matériel et moral des familles : logement, santé, éducation, budget...

Nous **représentons** officiellement toutes les familles en proposant des délégués aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institutionnels de l'État, Département, Commune.

Nous **gérons** tout service d'intérêt familial.

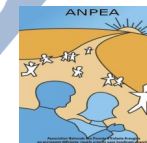
Nous **exerçons** au nom des familles toute action civile auprès des juridictions compétentes.

Notre RESEAU...

L'UDAF 62 regroupe 85 associations sur tout le département du Pas -de -Calais:



Un autre regard



Plus d'informations sur l'adhésion sur www.udaf62.fr